

KOREA DAYS 한국 의 날

CONCOURS CHANT KPOP

Règlement

Article 1 « Inscription »

1.1 Les participants peuvent se présenter seuls ou en groupe (10 personnes maximum). Les mineurs sont acceptés mais ils devront présenter une autorisation parentale avant de monter sur scène (merci de demander le modèle d'autorisation parentale par mail si non trouvable sur le site).

1.2 Pour participer, envoyez un mail à **concourskoreadays@gmail.com** contenant la fiche d'inscription (à télécharger sur le site Internet) et une vidéo de vous chantant. Vous pouvez chanter a capella, être accompagné d'un (ou plusieurs) instruments ou d'une bande sonore. La chanson que vous nous envoyez n'est pas forcément celle que vous interpréterez sur scène par contre elle doit être en coréen (comme la chanson que vous chanterez sur scène). L' autorisation parentale pour les mineurs est à télécharger sur le site Internet du korea day : www.koreaday.fr Chaque groupe désigne un responsable qui fournit les informations de tout le groupe.

1.3 Votre prestation devra faire entre 1 minute et 2 minutes 30 et votre candidature doit être envoyée avant le dimanche 2 avril à 23h59 (pas d'exception).

1.4 Les candidats peuvent participer à plusieurs concours du Korea Day mais une seule candidature par concours (chant, danse cover, danse création).

Article 2 « Sélection »

2.1 Les candidatures doivent être envoyées avant le dimanche 2 avril à 23h59 (pas d'exception). Elles doivent comporter le formulaire d'inscription et une vidéo (en lien) d'une prestation du groupe.

2.2 Retenus ou non, vous serez tous prévenus entre le vendredi 7 avril et le jeudi 13 avril 2023 par mail.

2.3 Une fois retenu vous recevrez un mail vous indiquant la marche à suivre pour le bon déroulement du concours.

Article 3 « Les règles de bienséance »

3.1 Adhérant à ce présent règlement, les participants acceptent toutes exploitations photographique, filmique et sonore après et pendant la convention.

3.2 Tout comportement déplacé et/ou dangereux sera strictement interdit. Toutes utilisations d'armes blanches, armes à feu, produits inflammables, explosifs, corrosifs pouvant nuire à autrui ou au matériel mis à votre disposition seront également interdits.

3.3 Les projections d'objets (paillettes, papier, confetti) sont autorisées seulement pour les cas où les organisateurs en auraient donné l'autorisation par écrit avant la convention.

3.4 Tous objets, musique, vidéo ou comportement à caractère raciste, pornographique ou fortement sexuel est interdit. Les prestations doivent rester tout public, l'auditoire pouvant être composé d'enfants. Toute transgression de ces interdictions entraîne l'exclusion immédiate du ou des participants du concours. Chaque candidature sera soumise à un examen, de ce fait, l'organisation se donne le droit de refuser une candidature.

Article 4 « L'organisation »

4.1 Vous devez envoyer votre formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site internet à la rubrique « concours ») avant le dimanche 2 avril à 23h59 (pas d'exception).

4.2 Retenus ou non, vous serez tous prévenus entre le vendredi 7 avril et le jeudi 13 avril 2023 par mail.

4.3 Vous devez impérativement acheter un billet en prévente pour la convention afin d'être sûr de pouvoir concourir (l'an dernier nous étions complet avant le jour J).

4.4 Tous les frais de transports et d'entrées à la convention sont à votre charge.

4.5 Vous recevrez une « feuille de route » vous indiquant à quelle heure vous devez être sur la convention et à quelle heure vous devrez vous présenter près de la scène. Aucun retard ne sera toléré.

4.6 Vous devez impérativement nous envoyer une bande son pour le concours + une photo de vous (en plus du formulaire).

4.7 L'équipe du Korea Day ne sera pas responsable en cas de vol de matériel ou de détérioration du costume donc si vous avez des effets personnels, laissez-les au vestiaire ou bien à un proche plutôt que dans la loge.

Article 5 « Le jury »

5.1 Le jury sera composé de plusieurs personnes, toutes retenues pour leur compétences. Aucun membre du jury ne peut participer au concours.

5.2 Les participants s'engagent à respecter le classement établi par le jury. Ce dernier reste à disposition pour toute question relative au concours de chant.

5.3 Les prestations seront évaluées selon trois critères principaux :

- Niveau vocal (vos qualités de chanteur)
- Prestance scénique (déplacement dans l'espace, acting, interaction avec l'auditoire)
- Prononciation coréenne

Article 6 « Les lots »

6.1 La liste des lots sera affichée avant le déroulement du concours sur notre site Internet.

6.2 Les gagnants recevront leur lot sur place (sur la scène ou au point info, en fonction des renseignements que l'on vous donnera le jour J).

6.3 Seul le premier, le second et le troisième groupe/solo recevront un lot. Il arrive que nous décidions d'ajouter un prix du public ou un prix spécial du jury mais ils ne sont pas éligibles à un lot.

Article 7 « Audition YUEHUA ENTERTAINMENT »

7.1 Les participants aux concours acceptent que la vidéo de leur prestation soit confiée au label sino-coréen YUEHUA ENTERTAINMENT dans le but de participer à leurs auditions.



7.2 Si un ou plusieurs participants du concours ne souhaite pas participer au dit concours, il peut en informer l'équipe des KOREA DAYS au moment d'envoyer sa candidature (dans le mail ou par lettre manuscrite scannée et envoyée en pièce jointe). Si plusieurs personnes participent en même temps, la vidéo sera tout de même fournie à YUEHUA mais seuls les candidats qui souhaitent passer leur audition seront examinés.

7.3 Les candidats mineurs devront fournir une autorisation parentale (ou de leur tuteur légal) acceptant à la fois de participer au dit concours mais également de voir leur prestation présentée à YUEHUA ENTERTAINMENT.

7.4 Dans le cas où YUEHUA ENTERTAINMENT voudrait en savoir davantage et vous sélectionnerait pour une étape suivante, vous serez informé par l'équipe des KOREA DAYS ou de YUEHUA ENTERTAINMENT.

7.5 L'objectif de cette audition est de permettre à nos participants sélectionnés de tenter leur chance dans un label sud-coréen par notre intermédiaire. Une expérience unique et rarement possible sans partir en Corée du Sud.